



BC



CA



CU



PA

Vivre Ensemble

Environnement

Culture

Economie

Le mot de Madame la Maire

Chers administrés,

Déjà un an que vous m'avez confié la responsabilité de cette belle et grande commune. Je souhaite souligner deux choses qui me paraissent importantes :

La première, c'est d'avoir la chance de travailler avec une équipe technique compétente et réactive. Au-delà des tâches qui lui sont confiées, elle doit faire face aux nombreuses incivilités (déchets laissés à l'abandon) et pallier ces désagréments dans le souci de préserver au mieux notre environnement. Pour tout cela, je les remercie. L'acquisition d'un ancien garage au n° 17 du Grand Chemin a été une opportunité pour donner à cette équipe de meilleures conditions, répondant ainsi aux préconisations de l'Inspection du travail.

La seconde équipe qui mérite mes remerciements, c'est l'équipe de secrétariat – accueil – administration générale – urbanisme, dont le dévouement est à saluer. Je profite de ce bulletin pour souligner aussi l'engagement des équipes auprès des scolaires durant cette période Covid.

Un grand nombre d'entre vous me témoigne confiance et respect, indispensables pour avancer sur de beaux dossiers, me permettant de poursuivre avec détermination mon engagement envers vous tous.

Accompagnée de mon Conseil Municipal qui me soutient au quotidien, je désire mener à bien l'aménagement global de notre grande commune et son évolution au sein de notre Communauté de Communes et du territoire du Grand Bergeracois. Je pense tout particulièrement à Cussac, avec le projet de Centre d'interprétation de la grotte en centre ville, à l'habitat social et à notre jeunesse avec, entre autre et très vite, les premiers aménagements du futur City parc. L'ensemble des travaux déjà engagés ou à venir s'effectuera dans le respect de l'environnement et des engagements pris il y a plus d'un an.

L'année Covid nous a interdit la cérémonie des vœux, le repas avec nos personnes âgées, la fréquentation de notre cinéma, nos réunions de quartiers. C'est difficile mais obligatoire, incontournable pour sortir au plus vite de cette épidémie.

En attendant des jours meilleurs pour vivre des moments conviviaux, sachez que je reste à votre écoute et à votre service. Je vous souhaite un bel été.

Marie-Lise Marsat





Le mot du Maire de Cadouin

Une nouvelle saison touristique s'annonce.

A priori elle devrait être bonne même si elle a déjà été écourtée. Ce troisième confinement, bien que partiel, a contraint l'équipe de bénévoles de Cadouin à annuler pour une seconde fois les *Floralies de Cadouin*. Ce n'était pas une décision facile. Cependant elle a été prise, à regret, au regard des incertitudes et des difficultés d'organisation en toute sécurité vu l'affluence habituelle impossible à harmoniser avec les directives officielles. Il a donc été sagement choisi de patienter jusqu'à l'année prochaine.

Lors de ce drôle d'hiver, **quatre établissements touristiques de Cadouin ont changé de propriétaire**, le restaurant « Les Terrasses de la Côte Rouge », les chambres d'hôtes « la Villa Marguerite » et le restaurant « Un Air de Campagne » qui devient « Le Démodé », ainsi que « Les Songes de l'Abbaye » qui laisse place à un nouveau commerce « Le Garde Manger ». Nous leur souhaitons bonheur et succès ! Des **travaux de rénovation du local de l'office du tourisme** vont bientôt débuter. C'est un lieu agréable, sous la compétence de la CCBPD, qui accueillera les visiteurs dès cet été.

Pour la saison estivale, il est prévu du **cinéma en plein air** (2 séances), un concert de l'association « Le Quai des Possibles » fin juin, le **vide grenier du 12 juillet** par l'association du Foyer Rural, les **concerts de l'été** du mardi et jeudi soir organisés par le restaurant de « Chez Cathy et Paulo », en juillet et août **6 marchés nocturnes** avec l'association des commerçants du Buisson de Cadouin. Plus

spécialement en août quelques **journées festives** avec l'association Sem&Vol qui accueille de jeunes volontaires Européens dans une partie des locaux de l'ancienne école.

Toutes ces manifestations devront s'organiser avec prudence et en respectant les règles dictées par la préfecture.

Nous continuons notre **embellissement végétal** de Cadouin. Une allée de 10 arbres de haut jet ont été plantés le long de la départementale au niveau de la maison de retraite. Ce sont des Tilleuls traditionnels, comme sur la route de Beaumont, associés à des chênes verts. Avec comme double objectif, d'embellir cette entrée de bourg, mais aussi de créer un effet d'optique qui accentuerait le rôle des chicanes afin d'inciter à réduire la vitesse.

Au carrefour de l'ancienne Poste, **nous refaisons les trottoirs** en réduisant leur surface, tout en respectant la largeur réglementaire des normes Personnes à Mobilité Réduite. Une partie enherbée favorisera l'infiltration des eaux de ruissellement. Ils vont également être re-goudronnés en gravillons aluvionnaires clairs pour réduire le réchauffement.

J'en profite pour rappeler qu'**il est totalement interdit d'utiliser des produits phytosanitaires sur le domaine public** (trottoirs, talus, etc.) ainsi qu'à proximité de tout fossé ou cours d'eau. Il s'agit de **protéger notre ressource en eau**.

Nous comptons sur votre compréhension.

En vous souhaitant un bel été.

*David Faugères,
Michèle Fourteaux et Maryline Koegler*

Elections Départementales et Régionales

Elles se dérouleront simultanément les **dimanches 20 et 27 juin 2021**. Le scrutin est ouvert à 8h00 et clos à 18h00. **La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire** pour pouvoir voter (carte d'identité, passeport, permis de conduire conforme au format « Union Européenne », carte vitale avec photographie, permis de chasse avec photographie...).

Pour le bon déroulement de ce double scrutin, les élections se tiendront dans le **Pôle d'Animation Culturelle pour les électeurs inscrits au Buisson sur le bureau de vote n°1**.

Un protocole adapté sera mis en œuvre pour limiter le risque sanitaire à l'intérieur des bureaux de vote. **Le port du masque sera obligatoire** et il est conseillé de **venir muni de son propre stylo**.





Le mot de la Maire de Paleyrac

Chères Paleyracoises,
chers Paleyracois,

Voilà plusieurs mois que nous ne pouvons pas organiser d'activités de partage, de rencontres autour d'une table comme je le souhaiterais. Espérons que la vaccination du plus grand nombre fera évoluer positivement cette situation difficile. Malgré tout, nous avons pu nous réunir à l'extérieur, en respectant les gestes barrières. Le 24 avril, une marche a eu lieu dans les chemins de Paleyrac, mais le repas initialement prévu n'a pu être autorisé par la Préfecture. A la suite de cette promenade, cette belle équipe a décidé de procéder au nettoyage du chemin de la fontaine des Sperits le 8 mai. J'ai été bluffée du travail abattu ce jour-là en si peu de temps ! On peut les en remercier. Nous ne perdons pas de vue les idées de **chantiers participatifs** pour remettre en état quelques chemins ruraux afin de favoriser les balades et nettoyer notre petit patrimoine. **Chaque dernier samedi du mois, tous les Paleyracois sont les bienvenus pour y participer dans la joie et la bonne humeur.** J'en profite pour vous informer que le matériel en vue de la réalisation du boudodrome est arrivé et qu'il peut faire l'objet d'une prochaine activité.

En début d'année, nous avons fêté l'anniversaire de **Rose Scheppens**, 101 ans (voir l'article qui lui est dédié plus loin dans ce bulletin). Cette doyenne de notre commune est une dame pleine d'humour et de peps. Ça fait du bien au cœur.

Monsieur Swaine nous a malheureusement quittés mais je garderai de lui son amour et son respect pour notre pays qui était devenu le sien. Il

Décès de Bertrand Tavernier, parrain du Cinéma Lux

Ce **jeudi 25 mars**, nous apprenions la mort de Bertrand Tavernier. Le réalisateur avait 79 ans et une œuvre prolifique. Il était venu plusieurs fois au Cinéma Lux du Buisson de Cadouin dont il était le parrain. Parmi les films qu'il a présenté, il y avait *La Fille de d'Artagnan* (tourné à Sarlat en 1993), puis *La Princesse de Montpensier* (2010), *Quai d'Orsay* (2013) et *Voyage à travers le cinéma Français* (2016).

« Chaque fois qu'il venait au Buisson c'était un évènement ». Le Cinéma Lux a d'ailleurs baptisé la salle 1, « Salle Bertrand Tavernier » en son honneur.

Toute l'équipe municipale, et en particulier les agents du cinéma, qui ont eu la chance de le rencontrer à de nombreuses reprises, transmettent leurs sincères condoléances à la famille.

était avec son épouse à mes côtés pour la cérémonie du 11 novembre dernier.

Ma **permanence du lundi à la mairie** me paraît peu utile ou mal placée, trop peu de monde vient me voir. J'en profite donc pour sortir du bureau et venir vous rencontrer chez vous, un peu par surprise parfois...

Dans le dernier bulletin, je vous annonçais la **rénovation de l'ancien presbytère**. Il est prévu d'aménager deux appartements de 70 m² pour de la location sociale. Le coût de ce projet dépasse largement les 200 000 € et sera financé en deux tranches. La réfection de la toiture se fera courant 2021. Le reste des travaux suivra sur l'année 2022.

Un artiste sommeille en chacun de nous. Alors, un petit rappel : **l'organisation de la prochaine édition d'Octobre Rose**. Nous avons besoin de tous les petits et grands ainsi que de nos aînés du Buisson de Cadouin, ceux des communes voisines et des nombreuses associations : dessins, peintures, tricots, collages, bijoux, couture, etc. Le seul mot d'ordre est LE ROSE ! Rose pâle, fuchsia, parme, vieux rose, vos œuvres seront exposées tout le mois d'octobre et, le dernier week-end, une vente aux enchères sera organisée. L'argent sera récolté au bénéfice de la lutte contre tous les cancers d'Octobre Rose. Alors, ne traînez pas, à vos outils...

Vive les beaux jours et à très bientôt pour partager avec vous des moments conviviaux.

Eva Flores





Petites villes de demain

La Commune du Buisson de Cadouin fait partie des communes françaises éligibles au programme « *Petites villes de demain* ». La convention a été signée avec Mme la Sous-préfète de Bergerac le 16 avril 2021.

Ce programme de soutien, en partant du territoire et de ses projets, apporte une réponse personnalisée à notre commune, **mobilise davantage de moyens** et nous donne du temps pour réaliser sur la durée de notre mandat des projets dynamisants.

Parmi les principaux apports du programme, le **financement à 75% d'un poste de chef de projet**, recruté par la CCBDP et mutualisé avec les communes de Lalinde et de Beaumontois-en-Périgord. Il sera missionné pour la recherche de subventions et d'appels à projets. Ce poste permettra à notre commune d'être accompagnée, par exemple, dans la réhabilitation du centre bourg, la transition écologique, le développement de la connexion numérique et l'accès pour tous à la culture.

Nous vous informerons et consulterons régulièrement sur l'évolution des projets communaux soutenus par ce programme.

Maryline Koegler

Signature de la convention
le 16 avril 2021.



En présence de Mme la Sous-Préfète de Bergerac, Stéphanie Monteuil, du président de la CCBDP, Jean-Marc Gouin, et des maires des 3 communes dont Marie-Lise Marsat pour Le Buisson de Cadouin.

Un programme qui accompagne les projets de territoire

+1600

binômes commune(s)-
intercommunalité
accompagnés par le
programme

3 Md€

Jusqu'en 2026

Organisé autour de 3 piliers

- Le soutien en ingénierie
- Des financements sur des mesures thématiques ciblées
- L'accès à un réseau grâce au Club Petites villes de demain

Plus d'infos:

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>

L'école en période de pandémie

L'équipe municipale tenait tout d'abord à remercier la réactivité et l'implication de tous les agents impliqués sur ce site :



- ▶ les agents de la cantine qui appliquent au pied levé le protocole imposé par l'Education Nationale, par exemple 3 services pour respecter la distanciation et le non brassage des classes en collaboration avec Corinne Foulard, chargée de l'enfance.
- ▶ les agents d'entretien qui doivent multiplier les temps de désinfections
- ▶ les ATSEM qui veillent à l'application dans mesures pour le bien-être des enfants
- ▶ les agents du cinéma qui adaptent leur présence aux besoins de l'école

Merci aussi à Mathide Revoy, directrice de l'école primaire, et à l'équipe des enseignants avec qui nous collaborons étroitement pour mettre en place le plus efficacement possible les mesures qui nous sont imposées, sans trop perturber le développement scolaire des enfants accueillis.

L'école reste, pour notre équipe, un pôle essentiel de notre action communale, nous nous attacherons à être à l'écoute et à agir pour que l'accueil des enfants, les conditions de travail des personnels, les relations avec les enseignants et les parents y soient les meilleurs possibles dans la mesure de nos capacités.

Maryline Koegler

Adjointe aux Affaires Sociales, Enfance, Jeunesse et Culture

La Communauté de Communes partenaire du Buisson de Cadouin



Nombreux sont les domaines dans lesquels nos Communes et la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord (CCBDP) travaillent ensemble pour le développement du territoire.

Concrètement sur notre commune, nous avons commencé à développer plusieurs projets d'envergure qui permettront aux habitants du territoire de profiter de nouvelles infrastructures ou de modernisation d'équipements, dont la CCBDP a la charge dans le cadre de ses compétences.

Des projets de territoire

Ainsi, dès 2021 et avec la volonté d'irriguer l'ensemble du territoire, la CCBDP lancera **trois projets ambitieux sur notre commune** :

- ▶ Celui de la **rénovation du Centre de Loisirs de Cadouin** qui accueille une quarantaine d'enfants du territoire.
- ▶ Celui de la **salle de sports du Buisson** devenue incompatible avec certaines pratiques sportives. Le complexe sportif est devenu énergivore et nécessite des aménagements d'accessibilité et de sécurité.
- ▶ Et enfin celui du **parcours de la Véloroute Voie Verte**, pour lequel la commune travaille avec la CCBDP afin que le dernier tronçon permette à cette voie douce tant attendue d'arriver au point de jonction au Buisson (Pont de Vicq) avec les autres voies de la Vallée Vézère et du Périgord Noir.

La **gare SNCF du Buisson de Cadouin** pourrait alors jouer un rôle important pour acheminer sur la Véloroute des utilisateurs qui souhaiteraient ne faire qu'un tronçon (entre Bergerac - Sarlat et les Eyzies). D'où un aménagement indispensable de l'avenue de la Dordogne.

Ces dossiers, importants pour nos villages, entraînent des investissements très lourds qu'une commune seule ne pourrait envisager.

Des partenaires pour financer

Ces opérations entreront, comme d'autres projets plus spécifiques à la commune, dans le cadre du dispositif « **Petites Villes de Demain** » et pourront être co-financées par l'Etat, l'Europe, la Région, le Département et la Communauté de Communes.

Au fur et à mesure de leur avancée respective, le Président de la CCBDP, Jean-Marc Gouin, et moi-même reviendrons vers vous pour de plus amples informations tant sur leur conception que sur le calendrier de leur mise en service.

Marie-Lise Marsat

L'adressage : Ques'Acco ?

Afin de faciliter l'accès à nos domiciles, notamment pour les services de secours, mais aussi soins à domicile, livraisons, courrier, déploiement de la fibre... **les communes de plus de 2000 habitants sont dans l'obligation d'adresser la totalité de leurs voies et de numérotter les habitations**, y compris dans l'espace rural.

Afin d'étendre cette numérotation dans tous les hameaux, des points zéro seront déterminés en sortie de la zone urbaine. Cette numérotation sera métrique, indiquant ainsi la distance exacte depuis le point zéro. Ainsi, une habitation située à 2,150 km du point zéro recevra le numéro 2150.

Une distinction sera faite entre impasse, rue, chemin, passage, route, etc. Les noms de lieux-dits des hameaux pourront être conservés dans l'adresse. De même, la voie qui traverse un hameau pourra être qualifiée de chemin et porter le nom du hameau.

Ce **projet en trois étapes** arrive en fin de la phase d'études pour rapidement aborder celle de la mise en œuvre. Après délibération de la commune, transmission des données aux organismes concernés, information des habitants (par délivrance d'un certificat de numérotation, d'une plaque de numéro et son kit d'installation, la liste des organismes à prévenir pour les changements d'adresse), il y aura pose des plaques et des panneaux.

La **première distribution de plaques numérotées est à la charge de la municipalité**. Remplacement ou deuxième plaque seront à la charge de chaque administré.

La mairie, au travers de l'ATD24, informera :

- Le SNA (Service National de l'Adressage)
- La Poste
- L'IGN
- Le SDIS (service incendie)
- Les Impôts
- Les principaux opérateurs GPS

Les administrés doivent **procéder à leur changement d'adresse** auprès :

- Des organismes privés (employeurs, banques, assurances, caisses de retraite...)
- CAF, Sécurité sociale, MSA, Pôle emploi
- Des fournisseurs d'énergie (électricité, eau, gaz) et de téléphonie/Internet
- Divers abonnements (presse etc) et tout autre contact personnel

Une liste récapitulative sera fournie avec le certificat de numérotation. La finalisation devrait intervenir avant la fin de l'année 2021.

Michèle Fourteaux

Conseillère municipale déléguée Population et Sécurité



BUDGET COMMUNAL

Le 10 avril dernier, le Conseil Municipal a voté le Budget primitif 2021. C'est le premier budget voté par cette nouvelle municipalité dans une période inédite qui alterne relance et confinement.

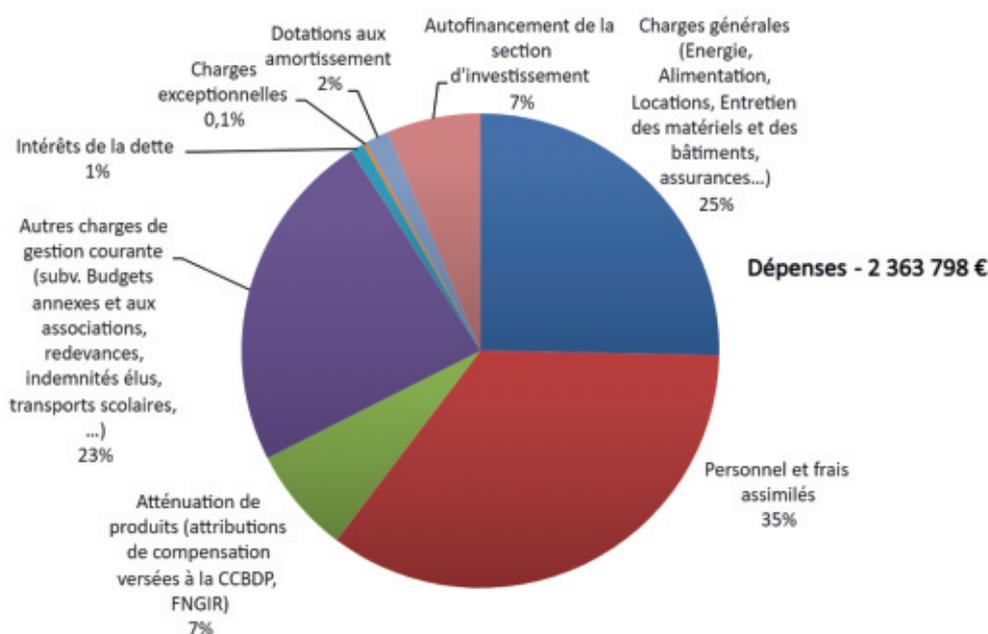
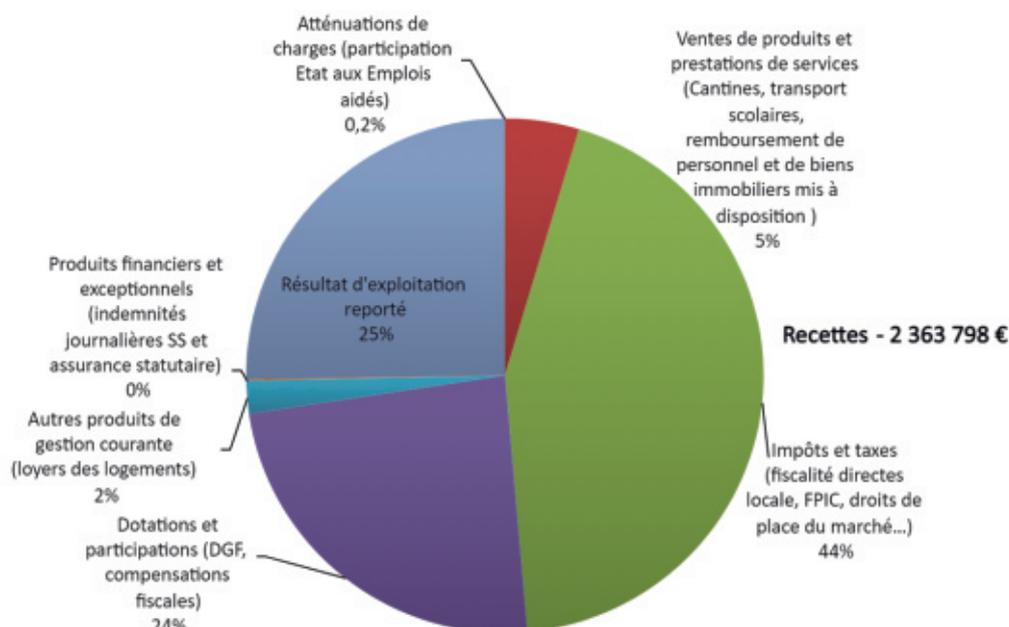
L'excédent de fonctionnement de l'année 2020, soit 596 279 €, permet d'envisager sereinement une année 2021, qui sera tout de même marquée par un **soutien financier important au budget annexe du cinéma** du fait de sa fermeture depuis de nombreux mois.

Les dépenses et les recettes ont été ajustées en fonction de l'exercice précédent et tiennent compte de la **disparition de la taxe d'habitation compensée à l'euro près** par l'Etat sous la forme d'une dotation spécifique.

L'investissement reste une priorité avec l'élaboration en cours d'un **programme pluriannuel sur les 5 prochaines années** et déterminé autour du programme « **Petites villes de demain** » dans lequel notre commune est inscrite. Dans ce contexte, il est primordial que notre budget atteste d'une capacité d'autofinancement forte qui lui permettra de compléter les financements extérieurs accordés par l'Etat, la Région et le Département dans le cadre de nos projets d'investissement.

Ainsi, l'année 2021 sera consacrée en terme budgétaire à des **investissements concentrés autour de la jeunesse** (préau de la maternelle et City parc) mais aussi à la qualité d'accueil des habitants (nouvelle mairie) et de travail pour nos équipes techniques (nouveaux ateliers).

Les graphiques ci-joints montrent la répartition de nos dépenses et de nos recettes prévues pour 2021.



Les grandes masses de l'investissement 2021: 881 750 €

Les dépenses d'équipement 2021:

- ▶ Acquisition de matériel informatique, outillage : 6 700 €
Matériel informatique et remorque pour les services techniques.
- ▶ Acquisition et travaux sur les bâtiments publics et culturels : 585 000 €.
Acquisition d'un bâtiment pour les ateliers techniques, aménagement de la nouvelle mairie, construction d'un préau à l'école maternelle, création d'un City parc, suite des travaux dans la Maison des Arts de Cadouin.
- ▶ Etude et aménagements des cimetières communaux : 17 500 €
(Etude pour l'extension et l'aménagement du cimetière de Cabans et de Cadouin...) Extension du Colombarium de Cabans.
- ▶ Sécurité et protection incendie : 10 000 €
Provision pour l'amélioration de notre défense incendie.
- ▶ Médiathèque : 4 000 €
Frais d'études de faisabilité d'une nouvelle médiathèque.
- ▶ Logements locatifs sociaux : 82 500 €
Première tranche de travaux pour la réalisation de deux logements à Paleyrac (ancien presbytère).

Opérations financières :

- ▶ Remboursement capital de la dette et cautions : 66 150 €
- ▶ Eclairage public : 109 412 €
(subvention d'équipement versé)

Les Recettes d'investissement 2021:

- ▶ Subventions d'équipement auprès de l'Etat et du Département : 339 286 €
- ▶ Produits de cession : 19 500 €
- ▶ Autofinancement : 186 112 €
- ▶ Excédent reporté : 212 226 €
- ▶ FCTVA et taxe d'aménagement : 30 200 €
- ▶ Emprunt et caution : 53 500 €
- ▶ Amortissement des immobilisations : 70 925 €

Jean-Marc Gouin
1er adjoint délégué aux Finances

« DAE : c'est quoi cette Bête ? »

DAE signifie « **D**éfibrillateur **A**utomatique **E**xterne ».

Vous en trouverez un peu partout en France et notamment dans notre commune. Ça sert à nous donner **plus de chance de sauver une vie**.

Quand l'utiliser ?

Lorsqu'une victime ne parle pas et ne respire plus !

Qui peut l'utiliser ?

Tout citoyen (avec ou sans formation).

Comment s'en servir ?

De préférence avec l'aide de l'opérateur du 112 ou du 15, vous commencez un **massage cardiaque**. Envoyer quelqu'un chercher le DAE (vous avez vingt minutes pour le mettre en œuvre) le plus vite sera le mieux.

Utiliser le DAE

1. Ouvrir l'appareil et **suivre les instructions** dites à voix haute.
2. Poser les électrodes sur la poitrine nue de la victime.
3. Si possible continuer les massages cardiaques.
4. L'appareil vous demandera de vous écarter afin d'analyser le fonctionnement du cœur.

3 possibilités

- a) Le cœur bat, alors l'appareil vous dira de ne pas continuer.
- b) Le cœur est à l'arrêt, alors il n'y aura pas de choc et vous continuerez les massages cardiaques.
- c) Le cœur est en fibrillation, alors l'appareil va réaliser un choc, il vous faudra vous écarter et ne pas toucher le patient.

Il est impératif de **réaliser le plus rapidement possible les massages cardiaques**, même sans le bouche à bouche (pour raison de COVID) ou parce que vous ne vous en sentez pas capable.

La pose du DAE est en second plan, mais elle doit être la plus rapide possible. Suivez les instructions, seul un médecin peut décider d'arrêter le massage cardiaque.

Notre commune comprend actuellement 3 défibrillateurs (MARPA au Buisson, EHPAD à Cadouin, et Mairie de Paleyrac) que l'on localise grâce à l'application « **STAYING ALIVE** ». D'autres DAE sont en commande.

Christophe Hauw



Appli Staying Alive

Staying Alive est une application gratuite, disponible en 18 langues, qui cartographie les DAE partout dans le monde. Elle recense plus de 120.000 défibrillateurs.

Avant usage
toujours appeler
le 112 ou le 15





La Commission Sociale

La mise en place de cette commission s'est traduite par la création d'une **permanence sociale mensuelle** le **dernier vendredi du mois**, dans les locaux de la mairie.

- ▶ Dans cette période de pandémie COVID, les membres de la commission ont accompagné quelques familles dans la **constitution de dossiers pour des aides ponctuelles** (CAF et Département).
- ▶ Nous avons reçu les **demandes de logement de tout type**, en collaboration avec les services de la mairie, très sollicités à ce sujet pour de la location ou de l'achat sur la commune du Buisson de Cadouin.
- ▶ **Recherche de nouveaux médecins.** Depuis avril, un nouveau médecin exerce au Centre de Santé St Vincent de Paul.
- ▶ Actions envers les aînés :
 - Distributions de **chocolats pour Noël**
 - **Muguet** pour le 1er mai
 - **Appels téléphoniques et visites** pendant les périodes de confinement et d'isolement

Notre commission sociale reste à l'écoute de tous les habitants du Buisson de Cadouin, d'autant plus en cette période difficile, et souhaite accompagner toutes les actions de solidarité qui seraient nécessaires.

Eva Flores

Vice-présidente de la Commission des Affaires sociales

Appel aux propriétaires !

Vous souhaitez louer des logements à l'année, nous sommes prêts à relayer vos propositions.



La Commission Sports et Vie Associative

La **Commission** souhaite être à l'écoute des besoins, des envies et des projets que portent toutes les associations. Consciente de la valeur d'un tissu associatif actif, l'équipe municipale souhaite avant tout les soutenir afin de **faciliter le développement d'animations** pour colorer nos communes. Nous souhaitons **développer des actions ponctuelles** pour réunir les habitants dans la convivialité et **faire perdurer les festivités existantes** qui proposent déjà des animations très appréciées par l'ensemble des habitants.

Nous avons aussi pour projet de créer un **fascicule de présentation** des différentes associations présentes sur notre territoire avec le concours du Crédit Agricole.

Nous avons la chance de compter plus d'une quarantaine d'associations sur le Buisson de Cadouin. Cette année la municipalité a subventionné 27 d'entre elles pour une **enveloppe totale de 27400 €**. Ces **subventions** permettent soit de participer à leurs frais de fonctionnement, soit d'aider à financer des projets

ou encore à réaliser des aménagements.

Après une année particulièrement difficile pour le milieu associatif, je sais que beaucoup de nos concitoyens attendent de façon fébrile de pouvoir **reprendre leurs habitudes festives, sportives et culturelles**.

Les associations seront prêtes grâce à de nombreux bénévoles dynamiques et inventifs, à réinvestir nos communes pour animer nos loisirs.

À la rentrée, vous pourrez leur témoigner votre soutien lors d'un **forum des Associations**, essentiel cette année pour faciliter la reprise de vos activités préférées.

Au plaisir de nous retrouver rapidement autour de ceux qui s'investissent tous les jours pour notre bien-être.

Valérie Mottiez

Vice-Présidente de la commission sports et vie associative



La Commission Education, Culture, Citoyenneté, Communication

La commission s'est réunie à 5 reprises depuis juillet 2020 en travaillant sur chacune des thématiques. Les projets définis ont dû parfois être reportés en raison du contexte sanitaire.

Education

Notre objectif est de faire de notre **école primaire un pôle scolaire attractif** sur le territoire. Il s'agit d'une part de développer le **projet « Citoyenneté européenne »** destiné à la découverte des cultures étrangères, et d'autre part, de renforcer la démarche de développement durable initiée par l'équipe précédente, notamment sur **l'approvisionnement en produits locaux et/ou bio du restaurant scolaire**.

Ainsi, la dernière période de l'année scolaire sera consacrée à la découverte des Pays-Bas au travers d'animations et d'une exposition en partenariat avec la bibliothèque, le cinéma et les associations locales. Des « Bon appétit » traduits en 17 langues européennes ornent désormais le grand mur du restaurant scolaire (réalisés bénévolement par Danielle van Duijn, peintre et conseillère municipale).

L'intervention dans les temps périscolaires des jeunes étrangers de l'association Sem&Vol basée à Cadouin est envisagée afin de favoriser les **échanges inter-culturels**. Dans le même esprit, nous souhaitons proposer des temps en commun avec nos aînés pour favoriser les **échanges inter-générationnels**.

Culture

Malgré sa fermeture, les agents du cinéma sont restés actifs dans le rôle de médiateurs avec notamment des **interventions dans les collèges alentours et l'école primaire**. Un projet ambitieux basé sur le numérique et à destination des adolescents notamment est aussi en préparation avec jeux vidéo, réalité virtuelle, escape game et salle de tournage.

Concernant la bibliothèque, le festival **Estivalivre**, qui a lieu chaque année au mois d'août sur la place du village, sera délocalisé à Vicq en bordure de Dordogne pour fêter ses 25 ans. Des « **boîtes à livres** », réalisées par les services techniques municipaux, vont être installées à la gare du Buisson et à Paleyrac. La restructuration de notre bibliothèque est à l'étude (voir article dédié).

Événementiel et spectacles vivants : après le succès de l'exposition de l'été 2020 « D'ici, ça ne paraît pas si loin » (au cinéma et dans les jardins de l'auberge de

jeunesse de Cadouin), une **programmation de spectacles** va être impulsée ou soutenue par la municipalité. On commence par du théâtre avec « Le chevalier mystère » des Compagnons d'Ulysse, au Théâtre de Verdure à Paleyrac samedi 12 juin.

Citoyenneté locale

Afin de maintenir un lien étroit avec la population, nous souhaitons organiser des **réunions de quartier**, par secteur ou village, une fois par an au printemps. Les 7 réunions programmées fin avril ont dû être ajournées du fait des restrictions de rassemblement liées à la crise sanitaire. Le **questionnaire de consultation citoyenne**, joint à ce bulletin, va vous permettre néanmoins de vous exprimer.

Nous souhaitons favoriser la concertation avec les habitants, comme ce fut le cas pour l'implantation du composteur collectif installé dans le quartier de la gare en septembre 2020.

Des **chantiers participatifs**, pour nettoyer des chemins par exemple, sont également en projet avec l'association Sem&Vol de Cadouin.

Communication

Notre **bulletin municipal** a été retravaillé avec une nouvelle charte graphique reprenant les 4 couleurs utilisées lors de notre campagne (vert, orange, violet, bleu). L'impression du bulletin est désormais réalisée plus localement, à Belvès. La distribution dans les boîtes aux lettres est assurée par les élus.

Les contenus de l'actuel **site internet municipal** sont peu à peu développés et actualisés. Un nouveau site internet est à l'étude pour disposer d'une administration simplifiée et d'une ergonomie plus accessible.

Marianne Beyne

Vice-présidente de la Commission ECCC



« Bon appétit » en 17 langues à la cantine



**Samedi
12 juin
18h30**

Paleyrac

Les Compagnons d'Ulysse
présentent
« Le chevalier mystère »
au Théâtre de Verdure de Paleyrac
-12ans gratuit - 13-25 ans 4€ - +25 ans 8€

En partenariat avec
le Comité des fêtes de Paleyrac



La Commission Environnement

Composée de la majorité des élus, cette commission travaille sur des thèmes transversaux. En plus des réunions « classiques », les échanges ont lieu lors de réunions-balades sur le terrain (bourg de Cadouin, bourg du Buisson, bords de Dordogne...).

Les rencontres des derniers mois ont notamment été **accompagnées par le bureau d'études paysagères « L'Atelier du Sillon »**, chargé par la municipalité de **définir un plan-guide** prospectif sur les enjeux d'aménagement du Buisson de Cadouin. Il s'agit de poser un diagnostic de l'existant, pour ensuite engager un programme d'actions cohérentes.

Plusieurs secteurs d'étude ont été définis : les bords de Dordogne, la plaine agricole, les entrées de ville et la voie ferrée, le bourg actif, du bourg à la Dordogne.

Les enjeux sont variés et différent en fonction des secteurs : la préservation des espaces naturels ou la création d'un cadre plus végétal pour le bourg, l'intégration des circulations douces, la réduction de la vitesse des entrées de bourg, l'accessibilité des piétons et particulièrement des personnes à mobilité réduite, l'hygiène, l'offre de stationnement, la polyvalence des espaces, les connexions entre les différents équipements...

Le gros **projet d'aménagement de l'avenue de la Dordogne** intégrera ces éléments. Concernant la **rue François Meulet**, une réflexion est en cours sur la possibilité de bandes cyclables partagées et la végétalisation des trottoirs.

Ce plan-guide va nous permettre de planifier un programme d'actions, de gros projets d'aménagements comme de simples actions en régie (pré-verdir les pieds d'arbres, désimperméabiliser certains secteurs...).



D'ores-et-déjà, les services techniques ont amorcé un **travail de plantations avec carottage des sols durs aux abords de l'école primaire et dans la rue de l'Union**. Ces actions doivent se déployer au fil du temps sur l'ensemble du bourg du Buisson, sur l'exemple de ce qui a été réalisé dans le bourg de Cadouin, avec **plantations en pied de mur de grimpantes et robustes**.

Nous souhaitons aussi imprégner davantage le bourg de la présence des bambous, en lien avec le site de Planbuisson. Lorsque la période sera plus propice, nous pourrons aussi envisager des moments de plantations collectives.

L'une des premières actions de la commission fut l'installation de **composteurs collectifs au Buisson** (place Deguilhem) et à **Cadouin** (route de Beaumont). Ces équipements **rencontrent un réel succès**, ce qui nous permet d'envisager l'installation d'un autre composteur au Buisson, de l'autre côté de la voie ferrée.

David Faugères

Vice-président de la Commission Environnement

La Commission Voirie

Cette toute jeune commission a été créée à l'issue du vote lors du Conseil Municipal du 10 mars 2021. Il s'agissait de séparer les projets travaux des projets liés à la voirie.

Elle va donc reprendre **l'aménagement du Chemin de la Virade, de l'Avenue de la Dordogne et de la Rue Meulet**.

La première réunion a défini les priorités de travail :

- ▶ Réalisation d'un PAV (plan accessibilité voirie).
- ▶ Créer des parties partagées piétons / vélos sur la voirie.
- ▶ Intégrer des aménagements végétaux, artificialiser le moins possible les sols.
- ▶ Favoriser les revêtements de sol perméables et la récupération des eaux de pluie.
- ▶ Favoriser l'utilisation le recyclage des matériaux de démolition..

Jean-Marc Laforce

Vice-président de la Commisison Voirie

Composteurs de déchets végétaux

Les composteurs collectifs installés au Buisson (place Deguilhem) et à Cadouin (route de Beaumont) rencontrent un vif succès.

Nous rappelons à tous les utilisateurs que seuls les déchets végétaux peuvent y être déposés. Ceux-ci doivent être recouverts d'une quantité équivalente de broyat (à disposition dans le bac voisin) afin d'éviter les désagréments (odeurs et moucheron).

Si vous disposez d'un jardin, des composteurs individuels peuvent vous être distribués en marie, sur commande auprès du SMD3 et avec un tarif réduit (17,22€ pour 300 litres et 29,15€ pour 600 litres).

Info : SMD3 09 71 00 84 24

La Commission Travaux

Ci-dessous vous trouverez les projets en cours qui sont traités par la commission des travaux :

- ▶ Transfert des bureaux de la mairie actuelle dans les locaux du Pôle de services :
 - Les études ont été réalisées,
 - L'appel d'offres est en cours,
 - Après analyse des offres, les marchés seront passés dans les semaines à venir,
 - Les travaux devront se faire courant de l'été et début automne,
 - Déménagement de la mairie dans les nouveaux locaux prévu fin automne,
- ▶ City park :
 - Les études sont réalisées,
 - Le city park est implanté sur le terrain, appartenant à la mairie, en face de la salle polyvalente,
 - Le dossier d'appel de consultation des entreprises est quasiment prêt,
 - Les demandes de subventions sont faites : 1 déjà accordée, 2 autres en cours d'examen par les organismes concernés,
- ▶ Préau dans l'école maternelle :
 - Etudes réalisées,
 - Les demandes de subventions sont faites et déjà accordées,
 - Demande du permis de construire en cours,
- ▶ Médiathèque :
 - Etudes préliminaires en cours,
- ▶ Petits travaux d'entretien sur les églises de Cabans et Cussac

Michel Cremonini

Vice-président de la Commission Travaux

Retraite bien méritée et fin d'une époque

Solange et Michel Garrigue ont franchi le cap des vacances longue durée. Si ce départ en retraite est amplement légitime après 50 ans de labeur, il signe aussi la fin de la boulangerie qui va être transformée en logements.

C'est tout de suite après guerre, dans les années 1946 que Maman et Papa Garrigue ont initié ce commerce. Un grand service pour la population que d'avoir du pain tôt le matin et tout au long de la journée. Michel rejoint l'entreprise familiale comme apprenti alors qu'il a 16 ans, puis s'installe à son compte en 1970. Au four, aux tournées et à la boutique, Solange et Michel ont ainsi assuré le pain quotidien aux Buissonnais durant 50 ans.

Aujourd'hui ils vont profiter de nuits complètes de sommeil et se consacrer à leur jardin ensoleillé. Bonne retraite et merci Solange & Michel !

Michèle Fourteaux



Départ à l'EHPAD

Petite cérémonie informelle le 14 janvier à Cadouin afin de saluer le départ de **Camille Le Duot**, la directrice depuis quatre ans, qui va rejoindre la région parisienne.

Les élus et les membres du personnel étaient là

pour la remercier et lui souhaiter une bonne continuation. Yvette Lacoste, présidente de l'Amicale Lumière d'Automne, qui apporte un peu de joie dans le quotidien des résidents, a souligné la grande implication des associations du village lors de l'organisation de diverses distractions.

Au revoir madame Le Duot !



Nouveaux locaux techniques municipaux

Depuis début février, les agents techniques municipaux ont pris possession de leurs nouveaux locaux, le long de la D29, où se trouvait précédemment le garage Delmas.

Pour rappel, la décision de racheter ces locaux avait été votée fin 2020 lors du Conseil Municipal. Puis, en janvier 2021, la signature avait entériné l'acte. Ensuite, il aura fallu quelques semaines afin de laisser le soin aux agents, en parallèle à leur charge de travail pourtant conséquente, d'organiser leur transfert.

Ils disposent dorénavant d'un lieu dédié pour se retrouver en équipe, partager, s'organiser, stocker le matériel et les fournitures. Ils peuvent aussi y effectuer la maintenance mécanique puisqu'une partie du matériel provenant du garage a lui aussi été acquis. Cet espace permet, en outre, d'accueillir des équipes provenant d'autres collectivités, parmi lesquelles celles de la CCBDP.

L'équipe

L'équipe technique est actuellement composée de 6 personnes, ayant chacune des compétences complémentaires. Une équipe qui a en charge la bonne tenue de notre territoire tout entier : espaces verts, chaufferie bois à Cadouin, voirie, cimetières, éclairages publics, marchés, décorations de fêtes, entretien du patrimoine municipal parmi lesquels l'école, la maison médicale, les salles. La liste est longue.

C'est ainsi que **Sébastien Salgues**, le chef d'équipe, est mécanicien en matériels et équipements motoculture. Il est en charge, en collaboration avec l'élu référent, Jean-Marc Laforce, d'organiser le planning chaque semaine. Il gère la maintenance et les réparations mécaniques au quotidien.

Philippe Bourrier est, quant à lui, le maître d'oeuvre des plantations de notre territoire,

s'occupant jour après jour de la mise en place des espaces verts. C'est ainsi que récemment, vous avez pu le croiser dans le bourg du Buisson, du côté de l'école et de la Rue de la République.

Ensuite, qui ne connaît pas **Albert Monrose** ? C'est l'agent que vous croisez tous les vendredis matins sur le marché du Buisson et qui perçoit auprès des marchands leur droit de place. Mais saviez-vous que c'est aussi lui qui a en charge le bon fonctionnement de la chaufferie bois de Cadouin ? Une tâche acquittée consciencieusement chaque matin, car c'est une machinerie complexe et délicate nécessitant un suivi très pointilleux.

Parmi les tâches très diverses de cette équipe, la peinture requiert les talents d'**Eric Ronteix**. Ce peintre de formation assure aussi les travaux de bricolage. Il a d'ailleurs récemment repeint les futurs locaux de la mairie.

Sophie Hallais a elle aussi en charge les espaces verts, principalement sur les villages de Cadouin et Paleyrac. Elle participe minutieusement à l'entretien courant au quotidien.

Enfin, arrivé en renfort jusqu'à la fin de la saison estivale, **Adrien Pérez** est un jeune saisonnier qui connaît bien l'équipe. Il est polyvalent et accompagne les autres agents au gré des nécessités. Il permet ainsi à l'équipe d'absorber une partie de la surcharge de travail au printemps et en été.

Tout comme les agents administratifs, les agents techniques sont au coeur du bon fonctionnement de notre municipalité. Ils assurent leur mission jour après jour. Ils se sont adaptés au contexte sanitaire et ont participé grandement à la mise en place des nouveaux protocoles. Sans jamais faillir. Merci à chacun pour leur dévouement.

Jean-Michel Leclercq



Projet médiathèque

Depuis plus d'un an, nous avons repris avec entrain le projet de médiathèque évoqué dans notre programme.

Avec la **collaboration de la BDP** (Bibliothèque Départementale de Prêt) et de la **DRAC** (Direction Régionale des Affaires Culturelles), nous avons mis en place un comité de pilotage constitué d'élus, d'agents de la bibliothèque et du cinéma, ainsi que de bénévoles lecteurs actifs.

La rédaction du projet se poursuit régulièrement : extension, rénovation, construction, **toutes les possibilités sont étudiées pour que la future médiathèque reste au centre du village** et soit le moteur du développement de tous les types de culture en collaboration étroite avec le cinéma et tous les acteurs culturels déjà présents sur la commune.



La Roche-Chalais en exemple

Les membres du comité de pilotage ont pu visiter la médiathèque de La Roche Chalais, dernière réalisée en Dordogne dans une commune à l'échelle de celle du Buisson de Cadouin.

Cette visite nous permet de continuer à travailler avec encore plus de conviction.

Maryline Koegler

Adjointe aux Affaires Sociales, Enfance, Jeunesse et Culture



Le comité de pilotage a reçu un très bel accueil lors de sa visite à la nouvelle médiathèque municipale de La Roche-Chalais.

Ecole & Culture : de l'art pour nos enfants !

Les lieux culturels sont fermés depuis quelques mois mais les artistes peuvent heureusement intervenir dans le cadre scolaire, même si les adaptations au protocole créent quelques complications.

L'équipe enseignante, la municipalité et l'Amicale laïque du Buisson ont néanmoins souhaité favoriser ces interventions **afin que nos enfants restent en contact avec la culture** et, au-delà, soutenir les artistes locaux.

Théâtre

En décembre dernier, le traditionnel **spectacle de Noël** offert aux élèves et à leur famille chaque année par l'Amicale laïque a été déplacé dans le temps scolaire et joué en deux représentations. L'ensemble des élèves ont donc pu profiter de la pièce « L'important c'est d'essayer » avec Céline Laflaquière du Théâtre de la Gargouille, lors d'une représentation dans les locaux de la maternelle puis une autre au PAC.

Arts plastiques

En janvier et février, l'artiste Francis Collie, alias Fran6co, auteur et illustrateur de bandes dessinées est intervenu à l'école primaire plusieurs semaines pour animer auprès de plusieurs classes des **ateliers de bandes dessinées**. Une magnifique BD sur le thème des héros a notamment été réalisée sur un mur de l'école !



Musique

Le traditionnel **défilé de Carnaval** n'a pas pu avoir lieu mais il a été remplacé par une journée festive en mars. Les enfants, venus déguisés à l'école, ont pu chanter et danser au rythme des percussions. Jean-Roger Labranche, musicien et percussionniste, a animé la cour de récréation des classes élémentaires lors de la pause méridienne, puis la classe de maternelle après la sieste.

Cinéma

En mai et juin 2021, les animateurs du cinéma interviendront à l'école pour réaliser un **documentaire sur l'école**.

Marianne Beyne

Conseillère Municipale déléguée Vie Scolaire et Pédagogie

ASAB. Une mission, veiller sur la forêt

Depuis la fin du 19e siècle, la protection du patrimoine forestier est apportée par les **DFCI** (Défense des Forêts Contre les Incendies). L'objectif est d'**assurer au plus près la protection de la forêt** en se donnant quelques moyens pour **organiser la surveillance et les interventions**.

Historique

Après les grands incendies d'après-guerre, devant l'urgence et l'importance de l'effort à fournir pour sauver ce qui restait et reconstituer les forêts détruites, les associations DFCI prennent en main les travaux de prévention et la mise en valeur du territoire forestier, les sapeurs-pompiers se chargent de la lutte active.

Les **ASA** (Associations Syndicales Autorisées) regroupant les propriétaires forestiers sont alors mises en place. Les corps départementaux des sapeurs-pompiers forestiers sont créés par décret du 25 mai 1947. Ils sont chargés de la surveillance et de la lutte contre les incendies en forêt.

En Aquitaine, outre 1 association régionale (DFCI Aquitaine) et 4 unions départementales (DFCI Dordogne, Gironde, Landes et Lot-et-Garonne), ce sont 241 ASA ou syndicats intercommunaux qui sont répartis sur ces 4 départements.

Assurant une mission d'intérêt général, les ASA départementales sont reconnues d'intérêt public et fonctionnent sous tutelle préfectorale. Pour en assurer le bon fonctionnement financier, elles bénéficient de subventions de l'Europe, de l'Etat, et des collectivités locales.

Les propriétaires concernés par un zonage ASA, s'acquittent annuellement d'une cotisation payée auprès du Trésor Public (trésorier officiel d'une ASA). Un président bénévole élu par les propriétaires dirige chaque ASA. Elles sont animées et gérées par des sylviculteurs bénévoles élus en assemblée générale, avec la constitution d'un conseil d'administration et d'un bureau.

En Bessède, l'ASAB une vieille dame de 58 ans

C'est à l'initiative d'un groupe de propriétaires forestiers et sous l'impulsion de Godefroy de Commarque qu'elle a vu le jour en 1963 (après les grands incendies de 1962 qui ont détruit quelques 2000 ha sur le plateau de la Bessède).

L'ASAB recouvre **un vaste zonage** sur les communes du Buisson, Bouillac, Belvès, Cadouin, Montferrand-du-Périgord, Paleyrac et Saint-Par-doux-et-Vielvic.

Un comité communal Feux de Forêt a alors été

créé, regroupant des propriétaires forestiers connaissant tous les recoins de la forêt (combinaisons et casquettes rouges). Leur proximité leur permet de veiller au moindre départ de fumée et ils forment **un groupe de première ligne d'intervention en cas d'incendie**. Dans ce cas, ils sont sous l'autorité du maire jusqu'à l'arrivée des pompiers qu'ils doivent assister, guider et orienter sur le terrain grâce à leur parfaite connaissance des lieux.

L'ASAB a aménagé **un important maillage de pistes** dans le massif forestier de la Bessède afin de faciliter le passage des véhicules d'incendie et optimiser leurs interventions.

La plupart du temps tracées sur terrain privé (par mise à disposition des propriétaires) la circulation y était initialement réservée aux ayants droits (pompiers, propriétaires riverains). Divers arrêtés préfectoraux (toujours en vigueur) réglementent de manière stricte la circulation sur ces pistes, interdite aux véhicules à moteur.

Oubliant parfois que **la forêt est à 99% privée**, qu'elle est fragile, qu'un surcroît d'utilisateurs augmente les risques en période sèche, les collectivités locales qui financent en partie jugent qu'un partage des lieux avec divers promeneurs serait équitable.

Depuis l'origine, seuls des travaux d'entretien pouvaient être réalisés, rapidement débordés par de regrettables dérives entraînant de graves dégradations sur les pistes.

30 ans plus tard, il fallait **saisir l'opportunité d'importantes subventions** (cumulées 80%) pour les réhabiliter. Un ambitieux programme a donc été entrepris jusqu'à remise en état générale. Quelques 350 000€ sont engagés, financés par un prêt sur 15 ans et les subventions publiques, l'argent des cotisations devant être **consacré à l'entretien courant**.

Certaines communes du périmètre (dont la nôtre) participent chaque année par l'octroi d'une subvention (1000 € attribués en 2021).

Partager la forêt en utilisant les accès DFCI, au regard du travail effectué, de l'utilité avérée, et de l'utilisation d'argent public, **impose le plus grand respect de ces pistes rénovées**.

Michèle Fourteaux



Résultat du sondage : le bulletin municipal numérique

- ▶ Nombre de bulletins distribués : 1200.
- ▶ Nombre de questionnaires retournés : 12 (soit 1% de réponse).
- ▶ 10 personnes sur ces 12 possèdent une adresse mail.
 - Sur ces 10 personnes, 2 acceptent de recevoir le bulletin par mail.
 - Seules 2 personnes préfèrent l'envoi par mail plutôt que papier.
- ▶ 4 personnes sur les 12 savaient que le bulletin était disponible en téléchargement sur le site.
 - De ces 4 personnes, 2 ont déjà téléchargé le bulletin numérique.
 - De ces 2 personnes, 1 seule le télécharge de manière régulière pour le lire.

Expression d'élu.e.s de l'opposition

Et si Godot se pointait...

Rêvons un peu au « monde de demain ». Laissons libre cours à nos imaginaires le temps de ces quelques lignes. Partager des moments, du temps et nos savoirs.

Deux compères dégustent une douzaine d'huitres sous la nouvelle halle du marché, ils palabrent.

« Attends voilà Romain, le crieur ! Il vient clamer les petites annonces recueillies durant la semaine chez les commerçants.

« N'oublie pas, dit l'autre, samedi, Leïla organise un atelier mécanique ouvert à tous.»

Œuvrons à découvert, sans le masque de nos professions. Favorisons l'essentiel. Il faut nourrir nos corps, nos esprits, regagner le droit de cité. Aménageons nos cadres de vie, prenons en main le dess(e)in de notre village.

« Tu viens à la réunion sur l'aménagement de la mini-forêt comestible ? C'est la dernière avant la présentation du projet »

« Non, je suis déjà sur le projet de ferme pédagogique et sa conserverie villageoise. »

Les effets de la « modernité » et d'abandon des territoires ont mis à mal l'âme de nos villages. Où est le progrès dans tout ça ? On se laisse nourrir par des chaînes commerciales : leurs profits, c'est notre renoncement.

-« T'as vu la nouvelle mercerie-loisirs créatifs ? Elle marche bien. Les ouvrages réalisés en atelier seront exposés lors de la « Fête des Possibles » »

-« La mairie a bien fait d'acquiescer des baux commerciaux. On a maintenant les commerces dont on a besoin »

Prenons conscience que le temps de chacun est notre véritable richesse. Apprenons à faire mieux avec moins, à l'inverse du libéralisme qui se fracasse la tête ces temps-ci aux frontières du réel.

Animer la vie locale sans exclure personne.

« Tiens voilà Thierry, il est allé chercher Jeanne qui va déjeuner avec les gosses à la cantine. » « C'est sympa cette idée ! »

« En plus, il bénéficie du port de ses courses à domicile, c'est un vrai plus pour les anciens et ceux qui ne peuvent pas se déplacer »

Pourquoi ne pas reprendre en main notre territoire et inventer le monde de demain sans penser, préalablement, budget, faisabilité ? Valorisons les initiatives citoyennes, partageons nos savoirs, nos envies d'être ensemble, sans en faire commerce, c'est la sève de nos existences.

Le système nous a isolé et individualisé. A l'échelle d'un village, il est temps d'inverser ce mouvement.

« T'y vas aux réunions « Le Buisson demain » ? Oui, et j'attends avec impatience les restitutions qui permettront d'élaborer des propositions fortes pour l'avenir »

« Bon, cet après-midi, je vais biner au jardin partagé, c'est où déjà ? »

« A l'emplacement où devait se dresser le supermarché. »

« Eh bé, heureusement qu'ils y ont renoncé et on ne serait pas sous la halle en train de discuter ! »

Soyons plus audacieux et plus solidaire et que chacun puisse proposer et participer. Une démocratie nouvelle, fraîche, impliquante. Avec qui ? Avec ceux qui nous lisent et tous les autres.

« J'entends du bruit qu'est-ce ? Un chant, de la musique, des rires ... c'est Godot qui se pointe ! »

Pour le Buisson de Cadouin en transition

Le transitionnaute



NOTRE COMMUNE TERRE DE CENTENAIRES

A Paleyrac : Elise Rose Scheppens



Comme l'a si bien chanté Jacques Brel... « C'était au temps où Bruxelles rêvait... » qu'Elise-Rose Schepens est née à Bruxelles il y a 101 ans !

Coquette, Lilie s'était faite belle, ongles vernis, joli collier pour recevoir les fleurs et le champagne qui marquaient sa 101^e année. L'œil malicieux elle s'exclame « Je peux

vous dire mesdames qu'avoir passé 100 ans c'est drôlement fatiguant ! ». Lola sa fidèle petite chienne au museau blanchi par les ans est gratifiée d'une petite friandise. Difficile de savoir depuis combien d'années elle réside à Paleyrac. « Il y a bien des années... Je venais d'abord en vacances puis avec mon mari nous sommes restés et il y a longtemps que je ne compte plus... ». Des enfants au loin, une fille aux Etats-Unis, un fils très présent qui habite dans le Lot voisin... Au près de Rose, son aide-ménagère de prédilection, Lilie s'enquiert de la santé de l'un de ses voisins malade et déclare « Quand mon fils va arriver, il faudra aller lui faire visite », décide-t-elle. Son garçon sera là demain. Lilie est heureuse. « C'est un bon fils ».

Félicitations Elise-Rose !

A la Marpa : Claudine Berger

Pour Claudine Berger, qui a vécu des moments peu ordinaires, ce sont 101 printemps d'une vie pas toujours en mode « long fleuve tranquille ».

C'est du côté de la Loire qu'elle commence sa vie de

femme en épousant Claudius Berger. Après quelques années difficiles dans une exploitation agricole, Claudius, va donner libre cours à sa passion pour les chevaux. Une vingtaine de pur-sang remplace les vaches laitières. Devenu jockey/entraîneur, Claudius va enchaîner les courses et les gagner. A son actif, quelques 110 victoires en Europe. Il existe d'ailleurs un « prix Claudius Berger » dans le monde des courses.



Quatre enfants sont nés, la vie a radicalement changé, plus brillante. Claudine, excellente cuisinière, aime recevoir. Sa table accueillera entre autres amis, un certain Jean Moncorgé (Jean Gabin), Georges Brassens aussi, les deux passionnés de chevaux. Las, Claudius meurt brutalement, Claudine est veuve à 56 ans. Une évidence pour elle, continuer l'activité de son époux ! Sa forte personnalité lui permettra de s'imposer (avec grand mal tout de même !!!) dans ce monde masculin où le port du pantalon par une femme est impensable et sévèrement jugé. La voilà « Madame Berger, entraîneuse de chevaux ». Aidée par son gendre, elle va parcourir l'Europe enchaînant compétitions et victoires.

Les vieux jours venus elle s'installe à la Marpa. C'est là qu'elle va rencontrer Francis Madur, son « boy friend » qui, comme le personnel de la Marpa, prend soin d'elle avec tendresse et admiration.

Bravo Claudine !

Michèle Fourteaux

Etat civil

Naissances

Catalina LOUREIRO RESENDE
Sophie Esther VAN GASTEL

Mariage

Josseline ALSAFRANA et Jonathan CORK

Décès

Odile LACROIX, Francine ESCHAUZIER, Serge VANDERSTRAETEN, Sonia RIVIERE, Georgette BOUTADE, Jacqueline LOUBET, Martial PEUVION, Anne ALCADE, Marguerite ROQUE, Jacqueline PEREZ, René DEUSCHER, Mary MIDDLEDITCH, Paulette CAYET, René OVIGNY, Odette MASSALOUX, Marius Iréné MALARD, Michel BOURGEIX, Keith SWAINE, Carole ELIE.

Souvenons nous de toutes et tous car ils ont marqué leur passage dans notre village. Toutefois, ayons une pensée particulière pour madame Lacroix, qui fût si longtemps notre infirmière dévouée, Madame Rivière, responsable de la crèche « Chapi Chapo » à ses débuts, Monsieur Vanderstraeten, qui proposait des promenades en calèche lors du Téléthon ou Madame Alcade, commerçante sur l'Avenue de la Gare.

A Cadouin, « Monsieur René » comme l'appelaient les Caduniens, était arrivé depuis peu, mais bien intégré, il participait activement à l'entretien de notre église. Madame Massaloux était la maman de notre kiné. Iréné Malard, doyen du village où il était né, y a passé toute sa vie d'agriculteur et des années de conseiller municipal. Michel Bourgeix, l'homme de tous les services, également conseiller municipal de 1995 à 2001, nous laisse l'image de sa disponibilité et de sa gentillesse.

A Paleyrac, Keith Swaine, résident anglais, appréciait particulièrement la vie Paleyracoise.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à toutes ces familles endeuillées.

Directrice de publication: **Marie-Lise Marsat**

Mairie du Buisson de Cadouin - 4, Rue François Meulet - 24480 Le Buisson de Cadouin
Comité de rédaction: Jean-Michel Leclercq, Maryline Koegler, Marianne Beyne, Michèle Fourteaux,
Marie-Lise Marsat, David Faugères, Jean-Marc Gouin, Matthieu Praderie.

Conception et mise en page: Jean-Michel Leclercq

